

Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 16
Procurations : 9
Suffrages exprimés : 25

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2023/D/09/7-10/100

OBJET : TARIFS CANTINE 1^{ER} SEPTEMBRE 2023

Le 21 septembre 2023 à 18h30, le Conseil Municipal de SELLES-SUR-CHER dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Stella COCHETON, Maire.

Date de convocation : le 13 septembre 2023
Secrétaire de séance : Michelle GAUTHIER

Présents : Mesdames Stella COCHETON, Michelle GAUTHIER, Marie-Laure BERTHIER, Corine SERIEYS, Valérie PACAUD, Michelle MILLAN, Suzanne DECHAMPS.
Messieurs Vincent SOMMIER, Guillaume CLERC, Michel CEPERO, Pascal MASSON, Claude TESSIER, Stéphane GARREAU, Éric BOURNY, Nicolas MARTINS, Georges MOUSSIER.

Absents ayant donné pouvoir : Mesdames Angélique DUBÉ (pouvoir à Monsieur CLERC), Muriel BOISSONNET (pouvoir à Monsieur GARREAU) Marie-José FERREIRA (pas de pouvoir), Muriel PASQUER (donne pouvoir à Madame BERTHIER), Magali BRIEUX (donne pouvoir à Monsieur SOMMIER),
Messieurs Grégoire BERT (donne pouvoir à Madame COCHETON), Bruno BERNARD (donne pouvoir à Madame GAUTHIER), Guy DOUSSAUD (donne pouvoir à Madame DECHAMPS), Philippe CHAMARD (donne pouvoir à Monsieur MOUSSIER).

Absents : Monsieur Bruno GIRARD

Madame Le Maire, propose aux membres du Conseil Municipal de fixer les tarifs suivants au 1^{er} septembre 2023 :

<u>CANTINE</u>	<u>Forfait mensuel</u>	<u>Repas occasionnel</u>	<u>Repas adulte</u>
Maternelle	42.00 €	3.99 €	6.30 €
Élémentaire	47.25 €	4.20 €	

Demi-tarif pour le 3ème enfant sur demande écrite

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De valider les tarifs de cantine au 1^{er} septembre 2023

Le Maire, **Stella COCHETON**

Le Secrétaire de séance, **Michelle GAUTHIER**



Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme et exécutoire,
Publié ce jour, le 28 septembre 2023
Date de mise en ligne sur le site internet, le 28 septembre 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 03/11/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-041-214102428-20230921-2023_7_10_1